



Travail en irlande du nord

Par **massari**, le **19/12/2011** à **14:18**

Bonjour,rnrnVoilà j'ai travaillé récemment pour un restaurant en Irlande du nord suite a une annonce parue dans le journal de l'hôtellerie et de la restauration pendant 2 semaines environ sans aucun contrat.rnrnVenu dans un premier temps en tant que serveur et suite a une journée d'évaluation le responsable de salle me propose une place de maître d'hôtel.rnrnTout se passe bien la première semaine mais dès le début de la seconde j'apprends par l'intermédiaire du personnel les inégalités de salaire entre deux personnes occupant le même poste !rnrnL'ambiance va décroissante sans pour autant que la clientèle n'ait a la subir.rnrnSuite a un entretien je décide d'informer mon responsable mon choix de retour en France.rnSuite a cet entretien je tend a penser qu'il ne souhaite pas me rémunérer pour les jours accompli au sein de la société.rnQuel recours ai-je depuis la France pour récupérer un salaire qui m'est du ?

Par **pat76**, le **20/12/2011** à **19:46**

BonjourrnrnC'est avec la législation du travail irlandaise et un tribunal irlandais que vous devrez régulariser la situation.